



MUTATIONS "EXCEPTIONNELLES"

Début : à partir du 1er août de l'année en cours

La période de mutation à caractère exceptionnel prend fin :

Pour l'E.N., le 30 novembre, (sauf pour les licences « loisir » et « cadre »),

Pour les nationales 1, 2 et 3, avant la dernière journée des matches « aller » inscrite au calendrier, de la division concernée où évolue le club recevant

MAJ

14/09/2026

	NOM	PRENOM	Club quitté	Accord club quitté	Club d'accueil	N° Licence	Accord CFBF
1	VEIGA DO ROSARIO	Ricardo	CS Meaux	18/08/2026	RS Bayreuth (Allemagne)	0215383	18/08/2026
2	VARGAS ORTEGA	Jhoan	CS Meaux	01/09/2026	Gran Canaria	0165893	01/09/2026
3	LEITCH	Ben	Handi Sud Marseille	01/09/2026	Italie	0214932	02/09/2026
4	WARING	Jack Michaël	Club Handisport Forézien	26/08/2026	Grande Bretagne	0215491	02/09/2026
5	MCHAFFIE	Alice	Handi Sud Marseille	04/09/2026	RB Zwikau	0215355	04/09/2026
6	MALLET	Sébastien	Ent. Blanquefort/Bordeaux	02/09/2026	A.S. Niort	0055609	07/09/2026